

çais, de la main de l'archiduc, et adressée au général Almonte. La voici textuellement :

— « Mon cher général. — Par une adresse en date du 12 juillet, la régence que vous présidez a bien voulu m'informer des résolutions adoptées par l'assemblée des notables de Mexico, dans sa séance du 11 du même mois, tendant à substituer au régime républicain une monarchie tempérée, sous un chef ayant le titre d'empereur, et à m'offrir la couronne du nouvel empire.

« En attendant l'arrivée de la députation chargée de me soumettre les vœux de l'assemblée à cet égard, je ne veux pas tarder de vous exprimer, général, à vous et aux deux autres membres de la régence, tous mes remerciements de la communication dont il s'agit, et de vous dire, que je suis vivement touché de ce qu'au moment où, grâce aux généreux efforts de S. M. l'empereur des Français, les souffrances du Mexique semblent toucher à leur terme, la pensée de sa principale commune se soit portée sur moi pour me déléguer la noble tâche d'inaugurer parmi vous des institutions qui concilient le progrès avec l'ordre et la morale.

« Si les votes du pays tout entier viennent ratifier le vœu de la capitale, et si les autres conditions dont dépend l'accomplissement de ce vœu se réalisent, je n'hésiterai pas devant les difficultés de cette grande et belle entreprise.

« Quoi qu'il arrive, vous, mon cher général, qui pendant plus de deux ans, avez eu à lutter contre des obstacles de tout genre avant d'arriver au point favorable où les choses sont placées, aujourd'hui pour l'avenir du Mexique, vous aurez bien mérité de la patrie, et tout bon Mexicain devra rendre hommage à votre courageux dévouement. La reconnaissance du pays vous récompensera sans doute aussi, de même que vos collègues, du zèle éclairé avec lequel vous vous acquittez de la mission difficile imposée à la régence.

« En recommandant l'empire mexicain à la protection du Tout-Puissant, et en espérant qu'une heureuse solution des questions encore pendantes me ménagera le plaisir de vous

revoir bientôt, je suis, mon cher général, — votre tout affectionné, — Ferdinand Maximilien. — Miramar, 3 septembre 1863. »

Dans la correspondance qui s'établit alors entre le président de la régence et l'archiduc Maximilien, on voit que des personnes mal intentionnées faisaient courir le bruit que l'archiduc ne viendrait pas. C'est pour démentir ces bruits et paralyser les fâcheux résultats qu'ils avaient que le président de la régence, pressait l'archiduc de hâter son départ. Ces lettres, du reste, sont trop intéressantes pour ne pas en publier quelques-unes.

« A Sa Majesté Ferdinand Maximilien I^{er}, empereur du Mexique. — Mexico, le 21 septembre 1863. — Sire. — « Les deux lettres que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser en date du 6 juillet et du 5 août, me sont exactement parvenues.

« Les nouvelles qui sont arrivées à Votre Majesté depuis lors ont confirmé toutes mes prévisions. Le mouvement en faveur de l'empire et de l'empereur, élu par la volonté nationale, se propage de jour en jour et éclate spontanément partout où les malfaiteurs, auxquels la cause juariste sert de prétexte pour dévaster le pays, se retirent. Il suffit de marcher en avant, je ne saurais trop le redire à Votre Majesté pour voir tomber ce fantôme de résistance. Ce qui est arrivé à Mexico se répétera dans l'intérieur. Le maréchal Forey remet le commandement au général Bazaine à partir du premier octobre. D'après les idées hautement manifestées par ce dernier depuis longtemps, nous pouvons espérer qu'à cette date, les opérations militaires entreront enfin dans une phase d'activité qui leur donnera une solution aussi certaine que rapide.

« Je pense que le jour où cette lettre sera dans les mains de Votre Majesté, l'autorité impériale sera reconnue sur la grande majorité du territoire. Les populations attendent avec impatience la marche de l'armée pour secouer le joug odieux qui les opprime, et la sincérité de leurs vœux pourra

d'autant moins être mise en doute, que plusieurs d'entre elles n'attendent même pas la force libératrice pour se prononcer.

« Plus que jamais j'ose espérer que Votre Majesté ne laissera pas retarder son départ et, après avoir rendu vaines toutes les intrigues et les manœuvres faites pour empêcher son acceptation, réduira au même sort toutes celles faites pour retarder son arrivée et sa prise de possession. Prolonger l'interrègne est aujourd'hui l'unique et dernier espoir des ennemis du pays; Votre Majesté ne voudra pas le leur laisser. Ainsi que les dernières lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser, Sire, je terminerai donc celle-ci, en suppliant Votre Majesté de venir aussi promptement que possible prendre les rênes du gouvernement de son empire et de ne pas croire à une résistance qui n'existe que dans les journaux, comme résistance politique, et qui, en réalité, n'a pour auteurs, dès à présent, que des gens plus dignes de la poursuite des gendarmes, que de l'attaque d'une armée comme celle qui va les disperser.

« Plein de gratitude pour l'approbation et les bonnes paroles que contenaient pour moi les lettres de Votre Majesté, j'ai l'honneur d'être, avec le plus profond et le plus respectueux dévouement, etc., — Juan N. Almonte. »

Voici la réponse à cette lettre, écrite également en français : — « Mon cher général. — Au moment où ces lignes vous parviendront, les troupes franco-mexicaines auront, ainsi que le fait espérer votre bonne lettre du 27 septembre, pu reprendre leur marche libératrice vers les provinces encore soumises au pouvoir des terroristes et mettre les populations de ces provinces à même de se prononcer librement sur le régime politique qu'elles désirent se donner. Si comme vous croyez pouvoir me l'assurer d'avance et comme semblent l'indiquer les manifestations partielles qui vous arrivaient déjà de ces contrées, les vœux de la grande majorité de la nation m'appellent au trône, l'une des conditions essentielles de mon acceptation se trouvera remplie.

« J'espère que d'ici là, grâce aux démarches que s'approprient à faire en ce moment plusieurs membres de la députation à Paris, Londres et Madrid, on pourra compter sur la réalisation de l'autre condition, celle que vous avez si bien définie vous-même, en réclamant un traité de garantie entre le Mexique et les puissances signataires de la convention du 31 octobre 1861.

« Tenez pour certain, mon cher général, que je n'hésite en aucune façon; ma résolution est bien prise et, depuis mon discours du 3 octobre, elle est proclamée à la face du Mexique et du monde; je n'attends, pour prendre les rênes du gouvernement, que l'accomplissement des conditions que non seulement ma dignité, mais l'intérêt bien entendu de votre patrie elle-même m'ont obligé de poser. Cette assurance, je vous l'ai déjà donnée dans ma lettre du 10 octobre, et je me plais à la renouveler ici; vous pouvez en faire tel usage qui vous paraîtra utile pour dissiper les doutes qui pourraient encore subsister au Mexique.

« L'archiduchesse et moi nous nous réjouissons d'avance de la consolation que vous aurez de voir bientôt votre famille, et je suis, mon cher général, avec une estime sincère, — votre très affectionné — Ferdinand Maximilien. — Miramar, 4 novembre 1863. »

Voici cette lettre du 10 octobre, dont l'archiduc parle dans la précédente; elle est pareillement en français et je la publie textuellement.

« Mon cher général. — C'est avec bien du plaisir que j'ai reçu votre bonne lettre du 19 juillet dernier, dont le contenu me semble d'une grande importance.

« Et d'abord, on ne saurait nier que vos motifs pour renoncer à votre projet de voyage en Europe ont été des plus justes et des plus fondés. Toute grande qu'eût été l'utilité de votre présence ici, elle était, nul doute, plus nécessaire à Mexico dans ces graves conjonctures. Avec votre tact et votre prévoyance habituelle, vous avez préféré rester à votre

poste dont l'influence est si grande, et votre patriotisme ne doit avoir qu'à s'en louer.

« Parlons maintenant des divers points qui auraient dû être le sujet de nos entretiens si nous vous avions possédé ici pendant quelques jours. Vous commencez par vous rendre l'interprète des vœux qui m'appellent dans le pays. La franche déclaration que j'ai faite, le 3 de ce mois, à la députation mexicaine est déjà connue de toute l'Europe et ne tardera pas à l'être du Mexique. J'ai donc accepté la couronne avec un amour égal à celui avec lequel elle m'a été offerte, mais cette acceptation n'a pas été pleine et absolue, et elle ne pouvait pas l'être. Vous connaissez mes conditions depuis longtemps : conditions nécessaires pour la dignité de ma Maison, pour le respect que je me dois à moi-même, et non moins indispensables pour le bonheur du nouvel empire. C'est du pays que je me plais à considérer dès à présent comme mon autre patrie, qu'il dépend désormais en grande partie de rendre mon acceptation complète. Qu'il parle par la généralité de ses enfants, et c'est moi-même qui tiendrai à honneur de lui porter ma réponse, dès que les conditions auxquelles le succès est subordonné en Europe se seront réalisées. Mais, je le répète, il faut qu'ils parlent.

« Je reconnais avec vous, mon cher général, la gravité des autres questions traitées dans votre lettre avec autant de discernement que d'à-propos. Et c'est justement ce qui m'a confirmé dans mon intention de conférer avec la députation envoyée près de moi et dont le patriotisme et les lumières m'étaient pleinement garantis par la confiance dont la régence leur accordait un si éclatant témoignage. Les points 2, 3, 4 et 5 de votre lettre et quelques autres que j'ai cru devoir proposer ont été examinés en ma présence par plusieurs membres de la députation, et le résultat de la discussion sérieuse et approfondie dont elles ont été l'objet se trouve consigné dans un rapport qui va être adressé à Votre Excellence par M. J. M. Gutierrez de Estrada. Je m'en rapporte à la teneur de ce document. Vous y trouverez tout ce

qu'il me serait possible à moi-même de répondre à tous les points que vous avez bien voulu me soumettre, surtout si vous fixez votre attention sur ma réponse à la députation lorsqu'elle se présenta à moi le 3 de ce mois.

« La question qui, selon moi, a la plus haute importance est celle qui est relative aux moyens de ramener les trois puissances signataires de la convention du 31 octobre 1861, à cette base légale, si essentielle pour placer la nouvelle monarchie dans des conditions qui garantissent sa sécurité, son indépendance et l'intégrité de son territoire. J'ai vivement apprécié le loyal patriotisme avec lequel Votre Excellence insiste sur ce point capital.

« Il en est un autre sur lequel je dois aussi appuyer tout particulièrement; c'est la prompte pacification des principaux départements de l'intérieur, afin qu'il soit rendu possible à la généralité de la nation d'exprimer librement et clairement ses vœux. C'est là la base indispensable de l'édifice qu'il s'agit d'élever sur des principes solides et stables. C'est pour moi le point de départ dont je ne saurais absolument me passer, comme il vous sera facile de le comprendre. Pendant que l'on travaillera à obtenir ce résultat au Mexique, on s'occupera activement de la solution des graves questions pendantes en Europe.

« Vous me faciliteriez grandement, général, cette dernière tâche en m'envoyant, comme je vous prie de me le faire, régulièrement, par les bateaux de Southampton et de Saint-Nazaire, des rapports détaillés où vous m'exposeriez avec une entière franchise la situation du pays.

« Veuillez me croire toujours, cher et honorable général, — votre très affectionné — Ferdinand-Maximilien. — Miramar, 10 octobre 1863. »

Dans une lettre du président de la régence, et datée du 8 octobre, le général Almonte envoyait à l'archiduc le plan de Chapultepec pour qu'il indiquât les changements à opérer dans ce château et l'approprier à sa nouvelle destination de résidence impériale. Le général ajoute qu'en attendant, Leurs

Majestés pourraient habiter le palais occupé par le maréchal Forey jusqu'à son départ. Il dit ensuite que la campagne militaire ne peut tarder à s'ouvrir, les mouvements préparatoires étant commencés. Il répète les assertions déjà faites dans sa lettre du 27 septembre, sur la prompte pacification du pays; il prie l'archiduc d'arriver au Mexique à la fin de décembre, et termine en le suppliant de nouveau de hâter son départ.

Pour bien comprendre l'esprit comme le contenu de cette correspondance, il est nécessaire de donner ici quelques explications. Les craintes de voir l'archiduc ne pas accepter le trône du Mexique, même après l'acceptation conditionnelle du 3 octobre, étaient parfaitement justifiées. L'archiduc se trouvait entre des courants contradictoires qui prolongeaient ses hésitations. M. Jésus Teran, dont on a vu la signature au bas des préliminaires de la Soledad, comme secrétaire de Juarez, était allé à Miramar et faisait tous ses efforts auprès de l'archiduc, comme auprès de son secrétaire, M. le baron de Pont, pour dissuader le prince d'aller au Mexique. D'autre part, M. Gutierrez de Estrada, le P. Miranda et leurs amis, tout en pressant l'archiduc de partir, voulaient le persuader de proclamer une politique conforme à leurs idées.

Des points importants restaient encore à résoudre. L'archiduc aurait pu imiter les présidents signataires des traités de Guadalupe, de la Mesilla, et Mac-Lane en cédant une partie du territoire mexicain, soit pour obtenir l'argent nécessaire à la réorganisation du Mexique, soit pour dédommager la France dans ses réclamations, et les sacrifices qui lui restaient à faire. Dans le public il fut même question de l'abandon de la Sonora et du Sinaloa à cet effet; mais un pareil abandon ne pouvait que jeter un voile défavorable sur le nouvel empire; l'archiduc devait donc maintenir l'intégrité du territoire mexicain; il n'eut aucune peine à la maintenir. Quant aux garanties qu'il demandait des trois puissances cosignataires de la convention de Londres, il ne

pouvait obtenir de l'Espagne et de l'Angleterre que leur appui moral, et ces puissances s'empressèrent de reconnaître le souverain du Mexique aussitôt que l'empire devint un fait accompli.

Restait la question des finances. Pour la résoudre, l'archiduc recourut à un emprunt. Tous les traités rompus, les engagements contractés et non remplis, en un mot, tout le passé du Mexique devait rendre cet emprunt laborieux. L'argent n'est ni poétique, ni sentimental; aussi, malgré les beaux horizons, malgré les sympathies qui se présentaient en face de la régénération probable de la patrie des Moctezuma, l'emprunt mexicain de 1863-1864 eut un reflet des anciens emprunts contractés par la république, depuis celui de Victoria, jusqu'à ceux de Juarez. L'agiotage, les conditions onéreuses, les commissions exagérées qui enrichissent en vingt-quatre heures quelques individus, tous ces procédés financiers, qui se renouvellent plus ou moins dans tous les emprunts étrangers, rendirent les emprunts mexicains insuffisants et ruineux. Néanmoins, il est absurde de mettre, comme on l'a mis, la créance de Jecker, dans la cause déterminante de l'intervention et des emprunts mexicains. Que M. Jecker et d'autres intéressés au paiement de sa créance aient pris tous les moyens, même des moyens injustifiables, pour faire payer cette dette, c'est possible; mais, je le répète, cette créance qui n'avait rien à faire avec la triple intervention, n'avait rien à faire non plus avec les emprunts mexicains. Laissons donc les petits esprits et les petites passions ne voir que de petites choses dans les événements les plus importants de l'histoire d'un peuple.

Les conseillers que l'archiduc avait dans les membres de la commission, pour éclairer sa conscience sur les besoins politiques, financiers, administratifs et sociaux du Mexique laissaient beaucoup à désirer. Il les a tous consultés et n'a suivi les conseils d'aucun. Voici pourquoi. Le général Woll, pouvait renseigner le mieux l'archiduc sur les hommes et les choses du Mexique qu'il connaissait depuis quarante ans;

étranger et militaire avant tout, le général était, sinon indifférent à toutes ces luttes des partis extrêmes, au moins juge impartial et sincèrement dévoué au bonheur de sa patrie adoptive; mais sa qualité d'étranger et son âge, loin de plaider en sa faveur, furent les causes principales qui ne firent accepter ses conseils que sous bénéfice d'inventaire.

M. Hidalgo, éloigné du Mexique depuis 1848, l'avait à peu près oublié. Il était, du reste, d'une incompétence remarquable en tout ce qui concernait la politique et l'organisation administrative de son pays. Quant à M. Velazquez de Leon, dont l'archiduc fit un ministre d'État, on se rappelle le mot du général Tornel : — « Des deux frères Velazquez de Leon, je n'ai jamais pu faire un homme. » Le père Miranda, homme d'une valeur incontestable et plus souple que monseigneur Labastida et monseigneur Munja, n'en était pas moins un clérical rétrograde, incapable de céder à la civilisation moderne, et à l'apaisement des partis les droits caduques du clergé mexicain. Il est inutile de parler des autres membres de la commission; ils n'ont jamais brillé par leurs capacités politiques ou leur désintéressement.

M. Gutierrez, président de la commission, apôtre-martyr de la monarchie mexicaine, mort de douleur en apprenant la chute de l'empire, était de tout autre trempe que ses collègues. Il sut sacrifier et sa fortune et sa vie au principe monarchique. On l'avu, dans le courant de cette histoire, exposer ses jours ou sa liberté, en manifestant ses idées à des heures inopportunes. Je ne crois pas qu'il soit jugé par la postérité aussi, j'allais dire drôlement, que le jugeait l'impératrice Charlotte dans une lettre, à propos d'une propriété qu'il voulait vendre : « M. Gutierrez de Estrada, disait-elle, par l'entremise de M. Ulibarri son ami, voudrait que l'État lui achetât deux haciendas, si je ne me trompe, sises dans le département de Tula, et qui ont souffert, sous Juarez, un dommage estimé à 100,000 piastres, pour une somme de 182,000, valeur, assure-t-on, desdites haciendas. Maintenant, il y a à considérer que M. Gutierrez de Estrada est,

non pas le père, mais le grand-père de l'empire mexicain, qui, l'année de ma naissance, s'est fait expulser pour avoir demandé qu'on mît la république à la porte, et qu'enfin il a présidé toutes les députations mexicaines qui ont offert la couronne à l'empereur. Son caractère et toute sa vie ont été des plus honorables; il est fortement *cangrejo*, — écrevisse, rétrograde, — mais à son âge, loin de son pays, c'est pardonnable. Il vit dans les souvenirs de la monarchie espagnole, et ne s'aperçoit pas que le monde a tourné depuis lors. On ne saurait lui en vouloir pour cela. — Carlota. »

M. Gutierrez partageait pourtant les antipathies de ses compatriotes à l'égard des Espagnols, comme à l'égard de tous les étrangers; il était ultra-catholique, mais pas aussi rétrograde que le dit l'impératrice Charlotte dans sa lettre. Quoi qu'il en soit, à part M. Gutierrez et le général Woll, la commission parut assez mal choisie pour laisser croire qu'elle avait été imposée à la régence par la situation. L'archiduc en eut une très médiocre opinion, dès la première conversation qu'il eut avec chacun de ses membres en particulier, car presque tous dans le tête-à-tête, critiquèrent leurs collègues et le président de la régence, qui fut défendu loyalement par le général Woll; pour devenir ministres, ils se faisaient un piédestal de chaque compatriote qu'ils déchiraient.

Malgré l'envie sérieuse et solennellement manifestée d'accepter le trône du Mexique, l'archiduc avait donc encore, pendant l'automne de 1863, bien des motifs d'hésitation; pourtant, il n'attendait pour partir que le vote général du Mexique, l'accord de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne sur les garanties qu'on donnerait au nouvel empire, et finalement la réussite de l'emprunt franco-anglais qui devait subvenir à ses premières nécessités. Ces nécessités auraient été considérablement amoindries, si l'archiduc avait connu le Mexique, s'il avait consulté des hommes compétents et n'appartenant à aucun des deux partis extrêmes, sur les besoins et les ressources de sa nouvelle patrie, sur

les moyens de la réorganiser provisoirement d'une manière économique et sur les écueils politiques ou financiers qu'il fallait éviter. Malheureusement, l'archiduc avait sur ce pays des idées très erronées ; il considéra son empire en artiste, en monarque idéaliste, et ne sut prendre aucune mesure utile pour le Mexique.

Si les échos de Miramar ne promettaient guère des jours de bonheur pour le Mexique et son futur souverain, l'horizon s'assombrissait également à Mexico. Aussitôt que la régence se fut constituée, elle se partagea les ministères pour faciliter sa tâche administrative. Le général Almonte avait la direction du ministère des finances et de celui des affaires étrangères ; monseigneur Labastida se chargea de ceux de l'intérieur et de la justice, et le général Salas eut ceux de la guerre et des travaux publics. Par économie, comme pour expédier plus promptement les affaires, ces différents ministères étaient confiés à des sous-secrétaires d'État. Dès que monseigneur Labastida vint à Mexico, il prit possession de son poste, provisoirement occupé par monseigneur Ormaechea, suppléant. Monseigneur Labastida voulait rappeler tous les décrets contre les biens de mainmorte et faire restituer au clergé les propriétés vendues en vertu des lois de désamortissement. Ayant sous sa juridiction les ministères de la justice et de l'intérieur, il défendit aux juges de reconnaître la validité des *pagarès*, de statuer sur les causes concernant les biens du clergé, et voulait que les loyers fussent payés aux anciens propriétaires ecclésiastiques et non aux adjudicataires. Dans les délibérations privées de la régence, il insistait pour que les deux régents suivissent sa politique. Le général Almonte lui répondait que jamais la France ne consentirait à soutenir des lois, en opposition avec ce qu'elle avait sanctionné chez elle depuis 1789, avec les proclamations des généraux Forey et Bazaine, et les ordres de Napoléon III, prescrivant le maintien du *statu quo* jusqu'à l'arrivée de l'empereur Maximilien. Il ajoutait que les locataires ne pouvaient se substituer au ministère public pour statuer sur

la légalité de la vente des propriétés qu'ils occupaient, et que, sans préjuger de l'avenir, ils devaient payer le loyer à ceux qui leur avaient loué la propriété, et non à d'autres.

Mgr Labastida répétait que maintenir la validité des *pagarès* et laisser payer les loyers des biens nationalisés aux nouveaux propriétaires, c'était reconnaître et par conséquent approuver les décrets de Comonfort et de Juarez. Ce raisonnement était faux, parce que le gouvernement provisoire n'avait pas la faculté de trancher cette question réservée pour sa solution à l'empereur Maximilien. Il était pénible de voir le premier prélat d'une nation de huit millions d'âmes compromettre le repos de sa patrie pour une question d'argent, si contraire aux préceptes évangéliques. Je ne parlerai pas des précédents dont Mgr Labastida pouvait se prévaloir pour garder le silence dans cette triste affaire ; je dirai pourtant que le clergé français vaut, comme esprit patriotique et comme science théologique, le clergé mexicain ; néanmoins n'a-t-il pas accepté la nationalisation de ses biens ? Le pape Pie IX, en revenant de Gaëte, n'a-t-il pas accepté la validité du papier monnaie mis en circulation par le triumvirat romain ? Reconnaisait-il par là les spoliations et les décrets de Mazzini ? Non, mais il subissait les faits accomplis pour ne pas jeter la perturbation dans ses États, en lésant dans leurs intérêts tous ceux qui, bon gré, mal gré, possédaient ce papier. Mgr Labastida dira-t-il que le Pape est moins catholique et moins théologien que lui ? Mgr Munja, plus violent ou plus intéressé encore que son collègue, disait : — « Eh bien, perdons tout ; il vaut mieux tout perdre que de transiger. » Ce raisonnement inqualifiable était bon pour ces messieurs, qui avaient de fortes sommes placées sur les banquiers de l'Europe, et pouvaient vivre tranquillement hors de leurs diocèses, sans souffrir des besoins matériels de la vie, mais les milliers d'invidus qui devaient, par nécessité, rester au Mexique, pouvaient-ils subir les exigences de l'épiscopat mexicain ? On doit le dire, à la honte de ces prélats, la susceptibilité de leur conscience